

QUESTIONNAIRE DE POSITIONNEMENT

Document à retourner à la F.N.G.P.A. une semaine avant le début de la formation

Bonjour,

Vous allez prochainement participer à une action de formation concernant les gardes particuliers Module ..., le ....., à .....

Afin de servir au mieux vos objectifs, nous aimerions vous connaître davantage et avoir un aperçu de vos attentes et de votre auto-évaluation concernant les différents thèmes qui seront abordés.

Prénom : \_\_\_\_\_, Nom : \_\_\_\_\_

Fonction / Département / Entité : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

1 - Avez-vous déjà suivi une ou des formations dans ce domaine ?

Oui :

Non :

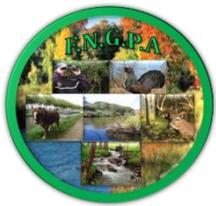
Si oui, lesquelles ?

⇒ \_\_\_\_\_

⇒ \_\_\_\_\_

⇒ \_\_\_\_\_

⇒ \_\_\_\_\_



2 - Concernant les thèmes abordés, à quel niveau situez-vous votre compétence actuelle ?

1 = Niveau bas     2 = Niveau moyen     3 = Bon niveau     4 = Très bon niveau

3 - Au module 1 : Il comporte trois chapitres, ils ont pour objectifs d'acquérir les connaissances dans le domaine juridique :

1. Notions juridiques de base
2. Droits et devoirs du garde particulier
3. Déontologie et techniques d'intervention

1                       2                       3                       4

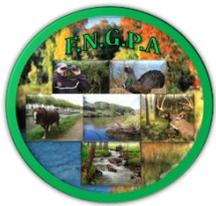
Non concerné

4 - Au module 2 : Formation dispensée aux candidats à l'agrément en qualité de garde particulier a pour objectif l'acquisition des connaissances concernant la police de la chasse :

- 1° Des notions d'écologie :  
Appliquées à la protection et à la gestion du patrimoine faunique et de ces habitants.
- 2° La réglementation de la chasse :
- 3° Les connaissances cynégétiques :  
Nécessaires à l'exercice des fonctions de garde-chasse particulier.
- 4° Les conditions de régulation des espèces classées nuisibles :

1                       2                       3                       4

Non concerné :



5 – Au module 3 : Formation dispensée aux candidats à l'agrément en qualité de garde particulier a pour objectif l'acquisition des connaissances concernant la police de la pêche :

1° Des notions d'écologie : Appliquées à la protection et à la gestion des milieux naturels aquatiques et à ses ressources piscicoles.

2° La réglementation de la pêche en eau douce :

3° Les connaissances halieutiques : Nécessaires à l'exercice des fonctions de garde-pêche particulier

4° Les conditions de régulation des espèces classées nuisibles :

Non concerné :

6 – Module 4 : Formation dispensée aux candidats à l'agrément en qualité de garde-forestier, dit des « bois » particulier a pour objectif l'acquisition des connaissances pour la police forestière :

1° Des notions d'écologie appliquées à la gestion de la forêt,

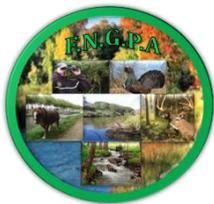
2° La réglementation forestière,

3° Les connaissances techniques et forestières nécessaires à l'exercice des fonctions de garde-forestier et bois particulier,

4° Les connaissances halieutiques et cynégétiques nécessaires à l'exercice des fonctions de garde-forestier et bois particulier,

5° Les conditions de régulation des espèces classées nuisibles.

Non concerné :



7 – Module 5 : Formation dispensée aux candidats à l'agrément en qualité de garde particulier chargé de la conservation du domaine public routier a pour objectif l'acquisition des connaissances concernant la police de la voirie routière :

1° Le code de la voirie routière : Le domaine public routier voiries, voies à statuts particuliers.

2° Les contraventions de la voirie routière : Voir article R.116-2 du code de la voirie routière.

3° La compétence complémentaire : Fixée à l'article R.130-5 du code de la route.

1

2

3

4

Non concerné :

8 – Elaboration d'un Procès-Verbal et sa valeur a pour objectif l'acquisition des connaissances concernant un relevé d'infraction.

Le Procès-Verbal et sa valeur probante se décompose en trois grands chapitres :

1° Les droit et devoir du garde particulier.

2° La valeur probante du Procès-Verbal.

3° Etablir son procès-Verbal.

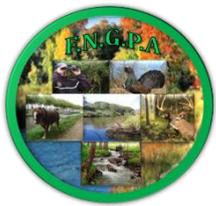
1

2

3

4

Non concerné :



## FEDERATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS ASSERMENTES

« Au cœur de vos territoires,

**Des compétences au service des hommes et de la ruralité »**

Organisme de formation Professionnelle enregistré sous le N° 754 701 570 47. Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes, police, surveillance.

9 - En lien avec le thème et le programme de la formation, y a-t-il des sujets ou situations spécifiques que vous souhaitez aborder ?

Oui

Non

Si oui, lesquelles ?

⇒ \_\_\_\_\_

⇒ \_\_\_\_\_

⇒ \_\_\_\_\_

⇒ \_\_\_\_\_

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire,  
A très bientôt

L'équipe FNGPA